



Istituto Italiano di Cultura
Bruxelles

Prot.

Bruxelles, 15 juin 2022

**INVITATION À LA PROCEDURE OUVERTE pour le service de
MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES HUMAINES POUR
L'ENSEIGNEMENT ET POUR LA COORDINATION DES COURS
DE LANGUE ET CULTURE**

L'Institut Culturel Italien de Bruxelles - Rue de Livourne 38 - 1000 Bruxelles, ci-après dénommé le « Pouvoir Adjudicateur », avec le présent avis de marché, annonce une procédure ouverte pour la sélection d'un « Soumissionnaire » auquel confier la prestation susmentionnée.

1. Objet et base du marché

- 1.1. Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat conforme à l'Annexe 1.
- 1.2. Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'Annexe 2.
- 1.3. La valeur estimée du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 200.000,00 euros sur la période 26/09/2022 - 31/08/2023. La valeur du marché est à considérer hors TVA.

2. Point de contact

La personne responsable de la procédure est le Directeur de l'Institut Culturel Italien de Bruxelles, M. Paolo Sabbatini, 38 Rue Livourne, 1000 Bruxelles, tel.: 0032(0)2 533 27 26, email : amm.iicbruxelles@esteri.it.

3. Conditions d'accès au marché

- 3.1. Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'Annexe 3 sera exclu de la procédure.

- 3.2. Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant l'Annexe 3. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession des dites conditions.
- 3.3. Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

4. Critère d'adjudication

- 4.1 L'adjudication sera effectuée selon le critère du prix le plus bas selon la formule indiquées à l'Annexe 2.
- 4.2 Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de ne pas procéder à l'adjudication du service à l'objet ainsi que de procéder à l'adjudication du service dans le cas où un seul Soumissionnaire présenterait son offre.

5. Termes et présentation de l'offre

- 5.1 Le pli contenant l'offre doit être fermé et scellé. À l'extérieur, il doit indiquer :
- la mention «NE PAS OUVRIR : Offre pour le service de mise à disposition de ressources humaines pour l'enseignement et pour la coordination des cours de langue et culture - septembre 2022 - août 2023 – CIG 9268907008 »;
 - la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts.
- 5.2 Sous peine d'exclusion, le pli doit contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication :
- o A (documents administratifs)
 - o B (offre économique)
- 5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée du pli tardive ou à une autre adresse et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ce pli ne sera pas ouvert et sera rendu au Soumissionnaire concerné.
- 5.4 Le pli contenant l'offre et la documentation relative devra parvenir endéans le 8 août 2022 à 12h.
- soit par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur : Institut Culturel Italien, 38 rue de Livourne, 1000 Bruxelles ;
 - soit déposé à la main (à la même adresse) entre 9h00 et 17h00 à l'exception des jours fériés et à l'exception de la date d'échéance où la réception se termine à 12h00. Le Pouvoir Adjudicateur pourra fournir un accusé de réception sur demande.
- 5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.



5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation de l'offre ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclues.

6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli

6.1 Enveloppe A – Documents administratifs

L'enveloppe « A – Documents administratifs » devra contenir la documentation suivante :

- a) Annexe 3 dûment complétée et signée ;
- b) les documents indiqués à l'Annexe 3, point 4 ;
- c) Annexe 4 dûment complétée et signée.

En cas de manque d'éléments requis au § 6.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours calendrier au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire ne sera pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

6.2 Enveloppe B – Offre économique

Dans l'enveloppe « B – Offre économique », le Soumissionnaire présentera sa meilleure offre économique pour la prestation requise.

6.2.1 Le Soumissionnaire doit inclure dans les tarifs de l'offre tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

6.2.2 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.

7. Ouverture et évaluation des offres

7.1 Les plis seront ouverts par le Responsable de la procédure ou son remplaçant le jour 16 août 2022 à 10h00 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.



7.3 Afin de favoriser l'accès à l'ouverture des offres, il est souhaitable que les représentants des Soumissionnaires communiquent à l'avance leurs noms et documents par email endéans le jour 8 août 2022 à 12h00.

8. Informations et clarifications

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur pour le 18 juillet 2022 à l'adresse e-mail suivante : amm.iicbruxelles@esteri.it.

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque demande au plus tard le 22 juillet 2022.

9. Protection des données personnelles

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles (voir note explicative fournie à l'Annexe 4).

9.2 Par sa signature de l'Annexe 4, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

10. Règles applicables

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative.

Le Responsable de la procédure

Paolo Sabbatini

Directeur

